



Le journaliste et écrivain n'est plus

Sans Mouloud Achour, la presse et l'édition en deuil

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5257 - Vendredi 25 - Samedi 26 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Lors d'un procès en appel

De lourdes peines requises contre les frères Kouinief

Page 2

Non-respect des mesures sanitaires à Alger

Des milliers de commerces fermés depuis le début de la pandémie

Page 3

Sous le signe de la pandémie

Par Mohamed Habili

Si l'année qui dans une semaine aura vécu a été marquée au plus haut point par la pandémie de Covid-19, il n'est pas dit que celle qui va la remplacer ne le sera pas elle aussi, quand ce serait à un degré moindre et d'une façon différente. Les premières semaines et probablement aussi les premiers mois de 2021 ressembleront sans doute beaucoup à 2020, la maladie n'ayant pas encore montré de véritables signes d'essoufflement. Au contraire, elle semble même avoir bénéficié d'un regain de force au dernier trimestre de l'année finissante, de sorte qu'elle s'est mise à se propager plus vite qu'au moment où elle l'avait entamée, en tout cas dans la partie du monde où elle a le plus sévi. Même dans les pays qu'elle a relativement épargnés, comme le nôtre, le nombre des contaminations quotidiennes, bien que sans commune mesure avec ceux des pays les plus affectés, s'est nettement accru par rapport à son niveau de la première vague. Par exemple, en Algérie, le maximum avait été de quelque deux centaines ; il est aujourd'hui, alors même qu'il est dans une phase de reflux, plus de deux fois supérieur. Chez nos voisins, c'est encore pire. On ne fait d'ailleurs de distinction entre les phases de l'épidémie qu'en se guidant sur la crue ou, à l'inverse sur la décrue, telles que mesurées par le nombre des nouvelles infections. Mais pas nécessairement par la variation du nombre des décès, du moins pour ce qui concerne la deuxième vague.

Suite en page 3

Contrairement à ce qui a été suggéré par le P' Kamel Sanhadji

Benbouzid : pas question d'établissement spécial pour les malades de Covid-19



Ph.D. R.

Alors que des voix se sont élevées pour réclamer la création d'un hôpital spécialisé dans la prise en charge des malades atteints de Covid-19, le ministre de la Santé coupe court à cette suggestion et explique les raisons du choix du gouvernement. [Page 2](#)

Asphyxie au monoxyde de carbone

Les Algériens appelés à acquérir des appareils de chauffage de qualité

Page 3

Ligue des champions africaine/CRB-Gor Mahia (Kenya)
ce soir à 20h45

Le Chabab pour prendre option

Page 15

Contrairement à ce qui a été suggéré par le P' Kamel Sanhadji

Benbouzid : pas question d'hôpital spécial Covid-19

■ *Alors que des voix se sont élevées pour réclamer la création d'un hôpital spécialisé dans la prise en charge des malades atteints de Covid-19, le ministre de la Santé coupe court à cette suggestion et explique les raisons du choix du gouvernement.*

Par Louisa Ait Ramdane

La création d'un hôpital spécialisé dans la mise en quarantaine, qui permettra de prendre en charge les premiers cas atteints des différentes épidémies telles que le coronavirus pour endiguer leur propagation et effectuer des recherches scientifiques, était l'idée avancée il y a plus d'un mois par le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, P' Kamel Sanhadji.

Le premier responsable du secteur de la Santé écarte cette possibilité et avance ses arguments. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a déclaré, en réponse à une question sur l'affectation d'un établissement donné pour soigner les malades atteints de Covid-19, que «cela est pratiquement impossible de créer un établissement spécial Covid-19, car il est irraisonnable d'accueillir un grand nombre de malades dans un seul établissement faute de moyens matériels et humains».

En revanche, le ministre a souligné «la poursuite de l'application de la stratégie du secteur d'accueillir et de soigner les malades Covid-19 adoptée par la tutelle depuis le début». Il a précisé que cette stratégie tend à «protéger les malades non infectés et ceux souffrant d'immuno-dépression tels que les cancéreux et les insuffisants rénaux». Rappelant l'affectation de plusieurs services à la prise en charge de ces malades au niveau de la majorité des établissements de santé, le ministre a ajouté que

plus de 18 000 lits au niveau national et plus de 1 400 lits en soins intensifs ont été assurés, outre l'élément humain pour veiller en permanence sur les malades. Pour éviter la contamination au niveau des établissements hospitaliers accueillant les malades, le secteur de la Santé s'est engagé à suivre le protocole relatif à leur accueil avec l'affectation d'espaces de sélection loin des urgences, rassure Benbouzid.

Plus de 140 décès déplorés parmi le personnel de santé

A l'instar des autres pays, le personnel de la santé en Algérie n'a pas été épargné par cette pandémie. 10 817 contaminations et 141 décès ont été déplorés parmi le personnel de santé à cause de la pandémie de coronavirus, depuis le début de la pandémie, selon le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Parmi ces morts, on dénombre notamment des professeurs et des médecins qui, à force d'être en contact avec les malades, ont attrapé le virus. Benbouzid tient ainsi à rendre hommage à l'ensemble des travailleurs du secteur de la Santé, et même ceux en dehors de ce corps, qui ont démontré un haut sens de responsabilité, de courage et de dévouement face à cette pandémie. En contrepartie de tous ces sacrifices pour faire face à la pandémie de nouveau coronavirus, le ministre de la Santé a rappelé que le président de la République a décidé d'ac-

corder aux employés du secteur de la Santé une récompense sous forme de prime mensuelle accordée exceptionnellement en contrepartie du risque quotidien auquel ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions, conformément au décret présidentiel n° 79-20 du 31 mars 2020, portant établissement d'une prime exceptionnelle pour les employés de la santé.

En réponse à une autre question concernant la réalisation d'un hôpital à Khemis El Khechna dans la wilaya de Boumerdès, qui a été gelée, Benbouzid a indiqué que la wilaya compte trois établissements hospitaliers publics à Dellys, Bordj Menäiel et Thénia, et a bénéficié récemment de projets de réalisation de 4 nouveaux établissements hospitaliers, dont deux sont spécialisés et les autres publics.

Evoquant les établissements hospitaliers spécialisés, le ministre a indiqué que les travaux de réalisation d'un hôpital spécialisé dans les maladies mentales, d'une capacité de 120 lits à Boudouaou, sont terminés, parallèlement au parachèvement des démarches nécessaires pour lancer un hôpital spécialisé dans la prise en charge de la mère et de l'enfant d'une capacité de 80 lits à Boumerdès. Pour ce qui est des établissements publics, des travaux de réalisation, a-t-il dit, d'un hôpital de 240 lits à Boumerdès, ont été lancés, avec un taux de réalisation de 25 %, alors que «la réalisation d'un hôpital de 60 lits à Khemis El Khechna n'a pas encore com-



Ph/D. R.

mené du fait que le projet est encore soumis à des procédures de gel depuis 2015, et cela s'inscrit dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat pour rationaliser les dépenses publiques».

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 11 décès et 434 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (9), portant à 2 716 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 434 cas, soit 24 cas de moins par rapport au bilan d'hier (458), pour atteindre, au total, 97 441 cas confirmés.

R. N.

Lors d'un procès en appel

De lourdes peines requises contre les frères Kouninef

Des peines allant de 10 à 18 ans de prison ferme, assorties d'une amende de 8 millions de DA, ont été requises par le procureur général près la cour d'Alger, dans le cadre du procès en appel des frères Kouninef. Le tribunal a aussi requis, jeudi, la saisie des biens à l'encontre des frères Kouninef et Keddour Ben Tahar, gérant du groupe KouGC, poursuivis notamment pour «trafic d'influence», «blanchiment d'argent» et «obtention d'indus avantages». Ainsi, une peine de 18 ans de prison ferme a été requise à l'encontre de Redha Kouninef, une peine de 15 ans requise contre Karim-Abdelkader et Tarek-Noah Kouninef, alors qu'une peine de 10 ans de prison a été requise à l'encontre de Keddour Ben Tahar. Ces mis en cause avaient été condamnés, en première instance, à des peines respectives de 16, 12, 15 et 8 ans de prison ferme avec des amendes de 8 millions de

DA chacun et la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le premier accusé à passer jeudi à la barre était Kaddour Ben Tahar, gérant du groupe Kou-GC, propriété des frères Kouninef. Dans sa réponse à la question relative à un retrait, en 2014, du compte de l'entreprise qui a été destiné à l'investisse-

ment, effectué par Réda Kouninef pour financer la campagne électorale de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, il a nié en bloc toutes les accusations portées à son encontre, affirmant qu'il était certes le signataire du chèque de l'entreprise, mais «pas l'ordonnateur quand il s'agit de sommes impor-

tautes». Il a aussi indiqué ne pas avoir d'informations sur l'ensemble des entreprises filiales du groupe, car «des responsables ont été désignés pour les gérer». Aux questions des magistrats sur le montant du chiffre d'affaires et le bénéfice du groupe, l'accusé a répondu qu'il «ignorait tout» et n'avoir «jamais pensé à récolter les chiffres». De son côté, l'ancien DG du port d'Alger, Abdelaziz Guerrah, a déclaré devant le juge, lors de la deuxième journée du procès, que la décision de la concession au profit de l'entreprise Cogral, filiale du groupe Kou-GC, d'un terrain de 7 000 m², a été prise par le ministère des Transports d'alors, niant, par là même, avoir rencontré les responsables du groupe Kou-GC. L'ancienne DG de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) a affirmé que toutes «les procédures ont été respectées» concernant l'attribution de ter-

rains industriels à Ain Oussara (Djelfa) et à Ksar El Boukhari (Médéa), pour le groupe Kou-GC. L'accusée a affirmé que le cahier des charges concernant ces deux projets a été élaboré par le ministère de tutelle. «Nous étions des exécutants. C'est le ministère qui décide de tout», a-t-elle répondu à une question du juge. Mercredi, à la première journée du procès en appel, Réda Kouninef avait nié toutes les charges retenues contre lui, affirmant que tous les marchés ont été obtenus dans un «cadre légal». Pour rappel, la sœur des frères Kouninef, Souad Kouninef, en fuite à l'étranger, a été condamnée à 20 ans de prison par contumace, avec saisie des biens et une amende de 8 millions de dinars. Un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre.

Aomar Fekrache

Benghabrit réagit à son audition

NOURIA BENGHABRIT, ancienne ministre de l'Éducation nationale, a tenu à réagir, avant-hier, à son audition, mercredi passé, par le tribunal de Sidi Mhamed (Alger). Elle a précisé qu'elle a été entendue en tant que «témoin» et qu'«aucune accusation n'a été portée» contre elle. «Face à la désinformation colportée par certains organes de presse et dans des réseaux sociaux, je précise que j'ai été convoquée par le tribunal de Sidi Mhamed, le 23 décembre 2020, en tant que témoin et qu'aucune accusation n'a été portée contre moi», a-t-elle écrit sur son compte twitter, sans toutefois donner plus de détails. Mercredi dernier, de nombreux médias avaient rapporté que Nouria Benghabrit a comparu devant le juge d'instruction et qu'elle a été entendue dans des affaires de corruption pendant la période où elle était à la tête du ministère de l'Éducation nationale.

A. F.

Asphyxie au monoxyde de carbone

Les Algériens appelés à acquérir des appareils de chauffage de qualité

■ Face aux risques liés aux appareils de chauffage, l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) a appelé les Algériens à acquérir l'appareil qui détecte les fuites de CO et à acheter des chauffages conformes aux exigences de sécurité.



Par Thinhinene Khouchi

Quotidiennement, le tueur silencieux fait des ravages. Des drames ont lieu chaque année durant la période hivernale, où des familles entières meurent asphyxiées par le monoxyde de carbone. Suite au dernier accident survenu dans la daïra de N'gaous (Batna) où 5 membres d'une même famille ont péri asphyxiés par le monoxyde de carbone (CO), l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) a appelé, via une publication sur sa page Facebook, les citoyens à être plus vigilants et à acheter des chauffages conformes aux exigences de sécurité. «Ensemble pour un foyer sûr», a indiqué l'Apoce dans sa publication, ajoutant que «pour votre sécurité et votre sûreté, achetez la chauffage d'origine qui répond aux normes de qualité et de sécu-

rité, et insistez sur l'acquisition du certificat de garantie du produit». Concernant les citoyens qui préféreraient acheter des chauffages à prix bas au lieu de ceux qui sont trop chers, l'Apoce indique que «dans ce cas précis, l'acheteur ne doit pas s'attarder sur le prix mais plutôt sur la qualité du chauffage, car il y a un risque sur sa vie et celle de sa famille et votre sécurité et celle de votre famille et n'ont pas de prix», insiste l'association. En outre, pour plus de prudence, le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi, avait plaidé, dans une récente déclaration, pour la généralisation de l'utilisation des appareils de détection de gaz sur l'ensemble des foyers et entreprises et ce, avec prélèvement de son prix sur les factures de l'électricité et du gaz pour permettre à tout le monde de pouvoir l'acquérir. «Nous recevons quotidiennement des dizaines de plaintes concernant des appareils de chauffage

défectueux et ne répondant pas aux normes, causant la mort de plusieurs personnes par années suite à l'inhalation du monoxyde de carbone qui s'en dégage», a déclaré le premier responsable de l'Apoce, tout en appelant les autorités à généraliser l'utilisation des appareils de détection de gaz, que ce soit dans les foyers ou dans les entreprises, pour sauver des vies humaines. Zebdi a appelé, dans le même contexte, les responsables de la Sonelgaz à contribuer à cette opération avec des prélèvements du coût de ces appareils sur les factures de consommation de l'électricité et du gaz. Il a rappelé, par ailleurs, que l'acquisition de ce dispositif accompagné de celui du chauffage et du chauffage était devenue une obligation à partir du mois de novembre dernier. Cependant, ajoute la même source, cette obligation s'impose seulement à ceux qui ont acquis ces appareils à comp-

ter de cette date, alors que près de 80 % de la population dispose déjà de ces appareils depuis des années déjà, sans toutefois disposer d'appareil de détection de gaz. Enfin, il est à noter que le Premier ministre avait réagi, dans un tweet, à l'accident survenu dans la daïra de N'gaous, dans la wilaya de Batna, écrivant : «J'ai appris avec regret la nouvelle du décès de cinq personnes d'une même famille asphyxiées par le CO dans la daïra de N'gaous à la wilaya de Batna». «Je prie Allah d'entourer les défunts de Sa Sainte miséricorde et d'assister leurs proches», a-t-il ajouté. En cette douloureuse circonstance, le Premier ministre a appelé les familles à se conformer aux mesures de sécurité et à faire preuve de prudence et de vigilance pour prévenir les risques liés aux appareils de chauffage, notamment en ces jours de froid.

T. K.

Non-respect des mesures sanitaires à Alger

Des milliers de commerces fermés depuis le début de la pandémie

Dans la wilaya d'Alger, plusieurs commerçants ont été contraints de baisser le rideau suite à des sanctions liées au non-respect des mesures sanitaires mises en place dans le cadre du protocole de lutte contre la propagation du coronavirus. En effet, depuis le début de la pandémie, les services de contrôle sanitaire de la capitale ont procédé à la fermeture de 18 000 commerces, 7 marchés communaux et 15 centres commerciaux, a indiqué, jeudi, le wali d'Alger, Youcef Cherfa. Présentant le bilan annuel de son administration, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire

de wilaya (APW), le même responsable a évoqué les contrôles effectués dans les gares routières, en coordination avec les services de sécurité, pour vérifier le respect du cahier des charges et du protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie. Ce dernier a fait savoir que sur 273 opérateurs contrôlés, 32 ont été sanctionnés et 109 ont reçu des mises en demeure, avec la mise en fourrière de 8 400 véhicules. Par ailleurs, abordant le programme de solidarité avec des chefs de famille, professionnels et opérateurs dans le domaine du transport

inter-wilayas, M. Cherfa a fait savoir qu'il est réparti en deux opérations, au profit de quelque 29 856 chefs de famille impactés par la pandémie. Plus précis, le même responsable a dit que le nombre des bénéficiaires au titre de la 1^{re} opération relative au versement d'une allocation de 10 000 DA, s'élevait à près de 50 000 familles. Quant à la 2^e opération, elle porte sur le versement de la 1^{re} tranche de l'allocation de 30 000 DA, qui représente un seul mois, au profit de 4 730 bénéficiaires, ainsi que sur le versement de 3 tranches (soit 3 mois) de l'allocation de 10 000 DA au profit de 683 chauffeurs et

receveurs de bus de transport de voyageurs inter-wilayas. D'autre part, le wali a fait état de la mobilisation, par la wilaya, de 19 unités de santé dédiées à la prise en charge des malades dans 19 établissements hospitaliers, avec un total de 1 980 lits et de 218 centres de réanimation. Outre la réalisation de 1 540 tests de dépistage du nouveau coronavirus au profit des fonctionnaires et travailleurs de la wilaya d'Alger et des circonscriptions administratives, plus de 77 000 opérations de désinfection ont été menées dans toutes les communes. Pour rappel, les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19

LA QUESTION DU JOUR

Sous le signe de la pandémie

Suite de la page une

C'est que lors de la première vague, le nombre des décès tendait bien à croître en fonction de celui des contaminations, se situant alors dans une fourchette comprise entre 1 et 2 %. Lors de la deuxième, cette corrélation s'est en revanche distendue, du fait du recours à des traitements de plus en plus adaptés. Preuve a été faite que le Covid-19 se guérissait en réalité, bien qu'aucun traitement spécifique n'ait encore été trouvé. Beaucoup en ont été et seront frappés, mais peu en sont morts et en mourront à l'avenir. Chez nous par exemple, en quasiment une année de pandémie, nous avons déploré moins de 3 000 décès. Nous payons annuellement à la route un tribut bien plus lourd. On n'aurait pas parlé de deuxième ou de troisième vague, comme c'est déjà le cas au Canada et aux Etats-Unis, après leurs deux Thanksgivings, si celles-ci n'étaient pas plus hautes que la première. Il ne sera donc question de troisième vague, c'est-à-dire là où elle n'est pas censée être déjà à l'œuvre, que s'il y a net accroissement des chiffres, et d'abord celui des nouveaux cas. Il se trouve que l'année prochaine sera celle de la vaccination de masse, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire. Bien des épidémies ont éclaté dans l'histoire, mais aucune n'a autant que celle-ci mérité le nom de pandémie. La vaccination devrait enrayer la troisième vague là où elle n'a pas encore déferlé, et endiguer la quatrième, là où la troisième est déjà arrivée, comme aux Etats-Unis. Comme l'opération s'étendra sûrement sur plusieurs mois, même dans les pays où elle a déjà commencé, l'année prochaine sera elle aussi placée sous le signe de la pandémie. Il faut seulement espérer que les vaccins élaborés par les laboratoires de différents pays seront suffisamment efficaces pour bloquer son expansion. Et faire en sorte qu'il ne soit nulle part dans le monde question de quatrième vague.

M. H.

consistent en l'organisation de l'entrée et de la sortie des locaux couverts, le strict respect de la distanciation physique, l'organisation des files d'attente en dehors des magasins ouverts, en mettant un cordon ou une ceinture de sécurité, le collage d'affiches pour rappeler aux clients la nécessité de respecter ces mesures et l'interdiction de la présence de plus de deux ou trois clients à la fois dans le magasin, outre la garantie des produits de désinfection au profit des clients.

Meriem Benchaouia

Oran/Forêt urbaine de l'université USTO Prolifération de la chenille processionnaire

La forêt urbaine située au niveau de l'Université des sciences et technologies d'Oran (USTO) Mohamed-Boudiaf enregistre une prolifération de la chenille processionnaire touchant 50 % de ses arbres, a-t-on appris de la responsable de communication à la direction de l'environnement, Aicha Mansouri.

Les participants à des visites organisées par la direction de l'environnement et effectuées en collaboration avec des associations environnementales dans la perspective de classer cette forêt urbaine zone protégée, ont remarqué la propagation de cette chenille qui construit sa retraite (nid) autour de bourgeons d'arbres ou sous leurs feuilles, ce qui freine leur croissance et conduit même à leur mort, a-t-elle indiqué.

La direction de l'environnement a dépêché mardi une commission en coopération avec l'association «Chafia Allah» d'ornithologie et de protection de l'environnement et des animaux et le club de créativité scientifique et intellectuel vert, afin de déterminer l'étendue du phénomène affectant au moins 50 % des arbres.

Les spécialistes de la commission considèrent que la propagation accrue de ce type d'insectes est due à la hausse de la température affectant la reproduction et la rareté d'oiseaux qui s'alimentent de ce genre d'insectes dans cet espace boisé, a-t-on fait savoir.

M^{me} Mansouri a indiqué que la commission a mis en place un programme pour limiter la propagation de ce genre de vers qui, dans un premier temps, comporte une campagne de volontariat pour nettoyer la forêt des arbres morts, prévue aujourd'hui.

Il est également prévu que les services techniques de la Conservation des forêts et ceux de l'Institut national de protection végétale traitent les arbres endommagés dans les plus brefs délais, alors que la commission mènera avec l'aide de la société civile la seconde phase de campagne de volontariat consistant en le reboisement de parcelles pour régénérer ce qui a été endommagé dans la forêt.

O. B.

Infrastructure des télécommunications Algérie Télécom s'apprête à lancer des projets pour moderniser et sécuriser

Le président-directeur général d'Algérie Télécom, Hocine Helouane, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Entreprise s'apprête à lancer plusieurs projets en vue de «moderniser et de sécuriser l'infrastructure des télécommunications», indique un communiqué de l'APN.

Par Hamid N.

Exprimant devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, le P-dg a précisé dans un exposé qu'«Algérie Télécom s'apprête à lancer des projets en vue de moderniser et de sécuriser l'infrastructure des télécommunications, au double plan local et international».

Il a rappelé que l'Entreprise détient la majorité des actions dans deux filiales publiques à savoir Comintal, une société spécialisée dans l'exploitation de l'excédent des fibres optiques des sociétés par actions (Algérie Télécom, Sonatrach, Sonelgaz et SNTF), et Saticom, spécialisée dans le développement des services dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication à travers la valorisation des résultats de la recherche.

Soulignant qu'Algérie Télécom est une société par actions dotée d'un capital de 115 milliards de DA, entièrement détenu par l'Etat et elle appartient au Groupe Algérie Télécom depuis la restructuration du secteur en 2017-2018, le même intervenant a précisé que l'Entreprise active dans le domaine des réseaux et des services de communications électroniques, et elle est «pionnière dans les technologies de l'information et de la communication sur le marché des communications algérien. Elle offre également un ensemble complet de services dans ce domaine à la clientèle privée, aux professionnels et aux entreprises publiques privées».

Evoquant la stratégie adoptée par Algérie Télécom pour l'amélioration de la qualité du service dans le cadre de la modernisation des structures du réseau, le même respon-



Hocine Helouane, P-dg d'Algérie Télécom

Ph/D. R.

sable a fait savoir que «le réseau de la fibre optique a atteint 11 650 km», affirmant que l'objectif consiste à «remplacer les câbles en cuivre qui sont à l'origine des grandes perturbations et qui sont volés à plusieurs reprises en raison de l'augmentation du prix du cuivre au niveau des marchés internationaux des produits primaires».

Parallèlement au remplacement du réseau classique par la fibre optique, M. Halouane a expliqué que la société Algérie Télécom œuvre à «moderniser les réseaux d'accès à travers le remplacement des anciens appareils par des appareils technologiques de nouvelle génération permettant aux clients l'accès aux services de téléphonie et d'internet sur le même appareil et avec des hauts débits et une meilleure

qualité de service».

Par ailleurs, le P-dg d'Algérie Télécom a affirmé que «la bande passante a connu également un bond qualitatif, passant de 20 gigabits en 2010 à plus de 2 téraoctets actuellement».

Il a également fait savoir qu'Algérie Télécom «s'emploie à réaliser une série de projets, dont l'intensification du déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble du territoire national et la poursuite de la modernisation du réseau d'accès en remplaçant les anciens appareils par des appareils de nouvelle génération afin d'améliorer la qualité de service ainsi que la poursuite du développement du réseau en vue de parvenir à connecter chaque foyer au haut débit d'internet, outre de développement du contenu numérique et des services à valeur ajoutée». La même entre-

prise œuvre également à poursuivre «le processus de réorganisation et de transformation au niveau interne de l'entreprise à travers la valorisation des compétences» et «l'intensification des sessions de formation au profit des travailleurs et des cadres d'Algérie Télécom», mais également l'amélioration de «l'accueil et la prise en charge rapide des demandes des clients et des citoyens».

M. Helouane a souligné qu'Algérie Télécom «poursuivra ses efforts pour développer le réseau haut débit au niveau national», car son objectif demeure de «répondre à la demande croissante d'internet haut débit et de renforcer la position d'Algérie Télécom pour devenir le partenaire distingué dans le domaine technologique».

H. N.

Transports

Etusa «ne réalise pas de gains mais veille à assurer son équilibre financier»

Le directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), Karim Yacine, a affirmé, jeudi, que la société ne réalisait pas des gains mais s'employait à assurer son équilibre financier.

«L'Etusa ne réalise pas de gains. Elle veille à assurer son équilibre financier uniquement», a fait savoir le Dg de cette entreprise devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale.

«Cela l'a empêchée de pouvoir investir», a-t-il ajouté, précisant qu'elle «souffre d'un manque de garages, d'où ces pertes de 30 millions DA, car les bus d'Etusa font

1 300 000 km par an sans retour financier pour se garer aux garages de Hussein Dey, El-Harrach et Oued Smar».

Il a fait savoir que le transport à Alger requiert 2 000 nouveaux bus pour améliorer le service du transport public, soulignant «la nécessité de revoir le réseau du transport en coordination avec le privé».

Il a indiqué que la moyenne d'âge du parc roulant est de 9 années, d'autant que l'entreprise exploite 118 lignes après avoir couvert les nouveaux sites d'habitation au niveau d'Alger, de Réghaïa à l'est, de Zerlada à l'ouest, avec une moyenne de 3 bus pour une seule ligne, mais pour un meilleur service, il faut 4 bus pour une seule

ligne. Concernant les ressources humaines, le P-Dg de l'Etusa a fait savoir que l'entreprise compte 3 803 travailleurs, à raison de 4 travailleurs par bus, ce qui avoisine la moyenne mondiale variant entre 5 et 8 travailleurs par bus.

Concernant la situation sanitaire actuelle, M. Karim a affirmé que l'entreprise, et à la lumière de la pandémie de coronavirus, a assuré le transport des travailleurs du secteur sanitaire et de certaines entreprises publiques, compte tenu des mesures de confinement ayant interdit aux transporteurs privés d'exercer leur activité durant les horaires du confinement.

H. N.

Transport des marchandises

250 nouveaux camions mobilisés pour renforcer le transport vers les pays africains

■ Le président-directeur général de la Société nationale des transports routiers (Sntr), Kini Boualem, a annoncé, jeudi à Alger, la mobilisation de 250 nouveaux camions pour renforcer le transport des marchandises vers les pays africains, indique un communiqué de l'APN.

Par Salem K.

Présentant un exposé devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'APN sur les activités, les réalisations et les investissements de la Sntr, M. Kini a précisé que le parc a été renforcé pour assurer le transport des marchandises par la mobilisation de 250 nouveaux camions qui s'ajoutent au parc de la société qui dispose de plus de 3 000 camions.

Il a indiqué que le chiffre d'affaires de la société s'élève à 7,2 milliards de DA, alors que le volume des biens transportés dépasse 15 millions de tonnes sur un itinéraire de 126 km.

Le P-dg a fait savoir que le Groupe public du transport de marchandise et de logistique (Logitrans) a entamé, à partir de 2020, la mise en œuvre des nouvelles conventions du transport international des marchandises, ajoutant que ces conventions signées avec des opérateurs économiques concernent les opérations de transport international des marchandises à moyen terme.

Soulignant que ces marchandises incluent essentiellement les matériaux de construction et le ciment, dont une partie sera acheminée vers le Malin et Niger, M. Kini a rappelé que le Groupe a enregistré, durant les 10 premiers mois de 2019, plus de 49 dessertes vers les pays africains



P.N.D.R.

avec une cargaison de 27 146 tonnes et la participation de 91 opérateurs économiques.

Quant à l'année en cours, le Groupe a fait état de 2 voyages en Mauritanie, un au Sénégal, 5 au Niger, 6 au Mali et 3 en Tunisie, tandis que la cargaison transportée s'élève à 9 936

tonnes. Concernant la protection sécuritaire de ces caravanes commerciales vers les pays africains, le même intervenant a précisé qu'elle est assurée par les agents du Groupe, ainsi que l'accompagnement sécuritaire des membres de l'ANP, notamment aux frontières.

A l'issue de l'exposé, les députés de la Commission des transports ont exposé leurs préoccupations essentiellement liées à la formation de la ressource humaine, la qualification ainsi que la convention collective pour optimiser l'action du Groupe.

S. K.

M.

Brexit L'Europe salue l'accord sur les futures relations commerciales

L'ACCORD trouvé jeudi entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur leurs futures relations commerciales a été salué par de nombreux pays à travers l'Europe, soulagés d'en finir avec des longues négociations et d'éviter un «no deal» au 1^{er} janvier.

Boris Johnson, le Premier ministre britannique, a souligné: «Je pense que cet accord signifie une nouvelle stabilité et une nouvelle certitude dans ce qui était une relation parfois acrimonieuse et difficile. (...) Nous serons votre ami, votre allié, votre soutien et, ne l'oublions pas, votre premier marché».

Keir Starmer, le chef du Parti travailliste (opposition), relève quant à lui: «Quand cet accord arrivera devant le Parlement, le Parti travailliste l'acceptera et votera pour». «Nous acceptons cet accord, mais ses conséquences sont les vôtres et rien que les vôtres», a-t-il lancé au gouvernement Johnson.

Nicola Sturgeon, la Première ministre écossaise, estime de son côté que «le Brexit arrive contre la volonté du peuple d'Ecosse et aucun accord ne pourra jamais compenser ce que le Brexit nous enlève. Il est temps de tracer notre propre avenir en tant que nation européenne indépendante».

Quant à Mark Drakeford, Premier ministre du Pays de Galles, souligne que «tout accord est mieux que pas d'accord (...) mais ceci n'est pas l'accord que nous aurions négocié. Les entreprises galloises feront face à d'importantes barrières au commerce en 2021 et nous seront prêts à les aider».

EPAL

Plus de 5 milliards DA destinés à l'investissement dans les infrastructures et les équipements

Le P-DG de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal), Larbi Mohamed, a annoncé, jeudi à Alger, la consécration d'une partie du budget de son entreprise pour l'année 2021, soit près de 5,078 milliards de dinars à l'investissement dans les infrastructures de base et les superstructures, et dans les équipements, selon un communiqué de l'APN.

Dans un exposé sur la situation de l'Epal, présenté devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, M. Larbi a affirmé le report des exportations prévues initialement pour cette année, soulignant que près de 5,078 milliards de dinars ont été consacrés à l'investissement au sein de l'entreprise dans le but d'améliorer la qualité des services.

L'Epal emploie actuellement près de 3 300 travailleurs directs, dont 500 cadres, a rappelé le même responsable, ajoutant que son établissement a garanti plus

de 3 000 postes d'emploi directs en faveur des différents opérateurs activant au niveau du port dans les activités portuaires et maritimes, à l'instar des travailleurs de DP World Djazaïr qui compte un effectif de près de 800 travailleurs.

Il a ajouté que l'entreprise se base dans l'exercice de son activité sur un matériel diversifié composé de quelque 300 machines de différents types. Il s'agit du matériel de service dans la navigation maritime (remorqueurs, vedettes et bateaux pilotes), ainsi que du matériel de sous-traitance comme les portecanotiers et les pompes à blé, ajoute le communiqué.

Il a ajouté que 1 974 navires avaient accosté le port d'Alger cette année, accusant un recul de 21,73 % par rapport à l'année 2019.

Selon M. Belarbi, ce recul s'explique par la situation économique mondiale impactée par la pandémie de Covid-19, ajoutant

que les autorités publiques ont suspendu le trafic des navires de et vers l'Algérie depuis avril 2020 jusqu'à présent, pour freiner la propagation du coronavirus.

Il a également rappelé que les navires de transport des voyageurs représentaient approximativement 20 % du chiffre global des navires accostés au niveau du port d'Alger (près de 200 navires par an).

S'agissant du trafic de marchandises, le même responsable a fait savoir que l'année 2020 avait enregistré l'embarquement et le débarquement de quelque 12 millions de tonnes de marchandises, y compris des produits pétroliers et des conteneurs traités par «DPWO», contre 14,5 millions de tonnes en 2019, soit un recul de 2,5 millions par rapport à l'année dernière.

Les marchandises ayant enregistré une baisse ressentie, figurent les conteneurs (15 %), les produits pétroliers (36 %) et les voyageurs (91 %), a-t-il précisé.

«Le chiffre d'affaires de la société en 2019 a touché les 10,3 milliards DA», avance M. Belarbi, relevant un recul de 1,6 mds DA (11 %) du chiffre d'affaires de cette année.

Et d'ajouter que la compagnie a assuré, durant les trois dernières années, la réalisation de projets de 8 mds DA destinés à l'amélioration et au développement de l'activité de la société en vue d'offrir des prestations de qualité aux opérateurs économiques et aux citoyens, affirme le P-DG.

Parmi ces projets, M. Belarbi a cité la restauration du mur extérieur du port et des entrées et la mise en place d'un nouveau port pour voyageurs ainsi que le confortement des plateformes du port en ciment au niveau des quais du port.

Evocant les perspectives du port, il a précisé que l'Etat était déterminé à réaliser le port du centre à Hamdania (Cherchell) avec des normes internationales

permettant de concourir avec les grands ports de la Méditerranée.

Même si le sort du port d'Alger n'est pas clair à moyen et long terme, l'Entreprise du port d'Alger continue de réaliser ses investissements dédiés aux opérations de maintenance des biens portuaires, de sécurisation des biens et des infrastructures, d'acquisition des équipements et d'amélioration du rendement de l'entreprise et des services offerts aux clients ainsi que la formation du personnel dans divers domaines.

Au terme de l'exposé du P-dg, les membres de la Commission ont soulevé une série de préoccupations en tête desquelles l'inexistence de laboratoires facilitant les opérations d'embarquement et de débarquement ainsi que l'absence de filières des banques à l'intérieur des ports et la nécessité de la numérisation du secteur.

Hani F.

Coup d'envoi de «Tlemcen art foto 2020»

Une mosaïque de couleurs et de genres photographiques

■ Le coup d'envoi de la première édition de la manifestation culturelle photographique «Tlemcen art foto (TAF) 2020» a été donné jeudi à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula», en présence d'un public nombreux. Onze artistes photographes représentant les wilayas de Constantine, d'Alger, de Boussaada, de Tiaret et de Tlemcen, prennent part à cette édition.

Par Abla Selles

Organisée par le Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen, en collaboration avec la maison de la culture «Abdelkader-Alloula», la manifestation comprend plus de 90 tableaux de divers thèmes. «Tlemcen art foto 2020» se poursuit jusqu'au mois de janvier prochain, selon les organisateurs.

Cet événement, premier du genre à Tlemcen, a vu la participation de onze artistes venus de Constantine, d'Alger, de Boussaada, de Tiaret et de Tlemcen. Cette exposition intitulée «Tlemcen art foto 2020» a mis en valeur le talent des artistes participants, à travers les quatre-vingt-dix toiles exposées.

Le but majeur de cette exposition est de mettre en valeur la beauté de l'Algérie à travers des images artistiques et de contribuer à la promotion de l'art de la photographie artistique dans le

pays. D'ailleurs, un public nombreux entre professionnels, passionnés et amateurs de la photographie d'art a assisté au vernissage de cette exposition.

Organisée par le Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen en collaboration avec la maison de la culture «Abdelkader-Alloula», l'exposition constitue une mosaïque de couleurs et de genres photographiques. Elle propose au public averti et passionné, des thèmes comme les paysages naturels du nord et du sud du pays, des portraits, de la photographie contemporaine et d'architecture, outre les photos de patrimoine du vieux bâti tel que celui de la Casbah et de la vieille médina de Tlemcen et enfin des photographies de nature morte réalisées par l'artiste de Boussaada, Zohir Lougliti.

L'exposition, prévue pour le début de l'année 2020, a été reportée à ce jour à cause de la pandémie de Covid-19, a indiqué le directeur du Carex, qui a souligné, par ailleurs, que toutes les mesures préventives contre le Covid-19 ont été mises en place pour éviter toute contamination.



Cette manifestation culturelle, qui s'étalera jusqu'au mois de janvier, comprend, entre autres, une sortie photographique qui devra mener les participants au village du Kef, relevant de la

commune de Sidi Medjahed, à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Tlemcen.

Ce village abandonné et présentant un cachet architectural typique permettra aux artistes

photographes de prendre de nombreux clichés devant immortaliser leur visite à ce site historique exceptionnel, a-t-on fait savoir.

A. S.

Tizi-Ouzou

Lancement du 1^{er} concours de poésie «Si Moh Ou Mhand»

UN CONCOURS de poésie «Si Moh Oumhand» en hommage à ce poète d'expression amazighe du 19^e siècle, originaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, est lancé par la Direction locale de la culture et des arts, a indiqué, jeudi, un communiqué de cette institution.

Cette compétition culturelle, qui rend également hommage à l'écrivain Mouloud Mammeri, entre dans le cadre de la commémoration du 115^e anniversaire de la disparition Si Moh Ou Mhand et le 103^e anniversaire de la naissance de Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué de même source.

Organisée en collaboration avec l'association culturelle Mouloud-Feraoun, cette première édition du concours est placée sous le thème de «Si Moh Ou Mhand le poète, à Mouloud Mammeri l'amusnaw (le savant)». Elle est ouverte aux poètes d'expression amazighe qui ont jusqu'au 31 de ce mois de décembre pour déposer leurs œuvres, selon le règlement intérieur de la compétition.

La participation se fera à travers une poésie en un seul exemplaire, sous format vidéo sur un support électronique (CD, DVD, clé USB) ou par envoi à l'adresse email de la Direction de la culture et des arts (dcto15@gmail.com), selon le même règlement intérieur.

R. C.

Classé récemment patrimoine immatériel universel Le couscous à l'honneur à Tlemcen

Le couscous, classé récemment patrimoine immatériel universel, a été l'honneur, jeudi à Tlemcen, à la faveur d'une grande exposition organisée à l'intérieur du palais d'El Mechouar par le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien de cette ville.

Organisée à l'occasion du classement du couscous patrimoine maghrébin de l'humanité, l'exposition à laquelle ont pris part plusieurs associations locales, dont l'association culturelle «Houari-Boumediene» de Sebdo, l'association «Afrah Ain Douz», l'association «Les deux frères» de Ghazaouet, l'association des activités culturelles de Beni Snouss et enfin l'association «Chabab Amel Tlemcen», vise à mettre en valeur ce plat

célèbre, réputé à travers toutes les régions d'Algérie. L'exposition tend, selon la directrice du centre, Amri Rachida, à montrer tous les genres de couscous préparés en Algérie, les différences qui existent dans la façon de le préparer et les ingrédients qui le garnissent (légumes, viandes de poulet et d'agneau, viande crue séchée, poissons et, entre autres, lait, petit lait et lait caillé).

A travers cette manifestation culturelle, les organisateurs ont veillé à expliquer aux visiteurs les différentes appellations du couscous dans diverses régions du pays à l'instar de couscoussi, seksou, taam, ennaama, el merdoud, berboucha, outre les ustensiles utilisés dans sa préparation. A ce titre, une vieille dame de l'association du village d'Ain

Douz a expliqué aux visiteurs les différentes étapes de préparation de ce plat.

Classé patrimoine immatériel maghrébin de l'humanité, le couscous peut être présenté dans diverses occasions heureuses ou douloureuses à Tlemcen comme dans les différentes wilayas du pays, à l'instar des fêtes de mariage, du Mawlid Ennabaoui, de circoncision, les funérailles et dans d'autres occasions comme les waâdas, la touiza et la fête du nouvel an berbère «Yennayer».

Une partie de cette exposition a été réservée aux photographies artistiques de l'artiste Nacer Ouadahi de Tiaret, connu pour ses penchants pour le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

O. B.

Parc culturel du Tassili

Gestion participative et tourisme durable

La gestion participative et le tourisme durable pour préserver le patrimoine du parc culturel du Tassili N'Ajjer ont été au centre d'un atelier dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi), organisé jeudi à l'initiative de la direction du projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie.

Initiée avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette rencontre de deux jours vise à exposer une approche sur la gestion participative du patrimoine écologique et culturel du projet des parcs culturels, la

conception d'une vision du tourisme durable et la relance de la plateforme multipartite pour la gestion participative des ressources écologiques dans le Parc culturel du Tassili N'Ajjer, a indiqué à l'APS la chargée du tourisme à la direction nationale du projet, Amira Nait-Seddik.

L'atelier a donné lieu à une projection-vidéo sur les activités du projet traitant du territoire du Parc culturel du Tassili, dont des sorties de terrain pour répertorier le patrimoine et les sites archéologiques et naturels, en sus des initiatives menées au titre de la préservation du legs culturel du Tassili, ainsi que les sessions de formation des agents de l'Office du parc pour la promotion des

missions en termes d'exploration et de recensement naturel.

Le programme de la manifestation prévoit également l'ouverture d'un autre atelier sur les sites de renommée universelle d'In-Aberber, l'organisation de sorties d'exploration au site d'art rupestre de Tigherghert et au musée écologique de Bordj El-Haouès, avant de procéder à une remise de têtes de camélidés comme aide aux populations locales. L'occasion sera mise à profit pour signer la charte d'éthique du tourisme dans le Tassili N'Ajjer et le renouvellement des conventions signées en 2015 dans le cadre de la gestion participative dans les volets des ressources écologiques et

du tourisme durable. L'atelier a été ouvert au siège de la wilaya déléguée de Djanet par le wali délégué, Boualem Chellali, en présence de la représentante résidente du Pnud en Algérie, Blerta Aliko, et des représentants des ministères des Affaires étrangères et du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.

L. B.

Agend'Art

Maison de la culture
Ahmed-Redha-Houhou
de Biskra
Jusqu'au 28 décembre :
Exposition de l'artiste-peintre
Housseem Laala.



Union européenne

Accord historique entre Londres et Bruxelles pour un avenir après le Brexit

■ Les Européens et le Royaume-Uni ont conclu jeudi, après des négociations éreintantes et à la veille de Noël, un accord historique sur leurs futures relations commerciales, qui leur permettra d'éviter le choc dévastateur d'un «no deal» pour leurs économies en fin d'année.

Par Mourad M.

L'accord a été salué par les chefs de l'UE et le Premier ministre britannique, Boris Johnson, mais suscite des craintes chez les pêcheurs européens qui estiment être «les grands perdants du compromis», atteint une semaine seulement avant le divorce définitif du 1^{er} janvier.

Il s'agit d'un «bon accord, équilibré et juste pour chaque partie», a déclaré la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. «Nous pouvons enfin laisser le Brexit derrière nous et nous tourner vers l'avenir», a-t-elle ajouté.

Boris Johnson a promis que son pays resterait «culturellement, émotionnellement, historiquement, stratégiquement et géopolitiquement attaché à l'Europe».

«Ce soir, pour le réveillon, j'ai un petit cadeau pour ceux qui chercheraient quelque chose à

lire dans la torpeur de l'après-déjeuner de Noël», a par la suite déclaré le Chef du gouvernement conservateur dans un message vidéo publié sur Twitter. Le voici : «Des nouvelles réjouissantes, voici un accord, un accord pour apporter certitude aux entreprises et aux voyageurs et à tous les investisseurs dans notre pays à partir du 1^{er} janvier, un accord avec nos amis et partenaires de l'Union européenne».

«Je crois qu'il sera la base d'un partenariat heureux, couronné de succès et stable avec nos amis de l'UE dans les années à venir», s'est-il félicité.

La chancelière allemande Angela Merkel s'est dite «confiante» dans le fait qu'il s'agissait d'un «bon» accord, quand le Président français Emmanuel Macron a estimé que «l'unité et la fermeté européennes avaient payé dans les pourparlers».

Ce divorce à l'amiable, obtenu à l'arraché après 24 der-

nières heures sous haute tension, scelle près d'un demi-siècle de mariage houleux entre les deux partenaires, quatre ans et demi après le référendum de juin 2016 sur le Brexit.

La conclusion d'un texte de 2 000 pages en à peine dix mois constitue aussi une prouesse pour un accord de cette envergure dont la conclusion prend en général des années.

Deux ans et demi avaient été nécessaires pour négocier le traité de retrait scellant le départ britannique, conclu fin 2019, qui apportait une sécurité juridique aux expatriés des deux côtés de la Manche et des garanties pour le maintien de la paix sur l'île d'Irlande.

Le Premier ministre irlandais, Micheal Martin, dont le pays aurait été en première ligne en cas d'échec, a salué l'accord de jeudi : «Il protège l'économie de l'île entière, avec aucune frontière dure la coupant en deux», a-t-il fait valoir.

Le texte devra encore être validé par les Etats membres, un processus qui devrait prendre plusieurs jours.

Mais il reste en théorie suffisamment de temps pour qu'il entre en application provisoire le 1^{er} janvier, quand le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier dernier, aura définitivement abandonné le marché unique. Il sera alors validé a posteriori par le Parlement européen début 2021. De leur côté, les députés britanniques sont convoqués pour le 30 décembre en vue d'en débattre. Des Britanniques affichaient



PH. > D. R.

un soulagement volontiers teinté d'amertume, à l'image d'Harry Vincent, un étudiant interrogé par l'AFP à Londres : «Les compromis que nous avons faits me font me demander si ça valait la peine de quitter l'UE», se désolait-il.

Avec ce traité commercial, l'UE offre à son ancien Etat membre un accès inédit sans droits de douane ni quotas à son immense marché de 450 millions de consommateurs.

Mais cette ouverture sera assortie de strictes conditions : les entreprises d'outre-Manche devront respecter un certain nombre de règles évolutives en matière d'environnement, de droit du travail et de fiscalité pour éviter tout dumping. Des garanties existent aussi en matière d'aides d'Etat. Un mécanisme permettra aux deux parties d'activer rapidement des contre-mesures, comme des droits de douane, en cas de divergences sur ces normes.

Malgré sa faible incidence économique, l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques a constitué l'ultime point d'achoppement des discussions, en raison de l'importance politique et sociale du secteur dans plusieurs Etats membres, dont la France, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande.

Mais les Britanniques, qui reprennent le contrôle de leurs eaux, en avaient fait le symbole de leur souveraineté retrouvée.

L'accord prévoit une période de transition de cinq ans et demi jusqu'en juin 2026, à l'issue de laquelle les pêcheurs européens auront progressivement renoncé à 25 % de leurs prises, qui s'élèvent chaque année à 650 millions d'euros.

Aucun calendrier n'a été fixé pour cette période d'adaptation. L'accès aux eaux britanniques sera ensuite renégocié annuellement, les privant de visibilité.

M. M.



Commentaire

Adhésion

Par Fouzia Mahmoudi

Si les autorités européennes et britanniques partageaient jeudi une certaine satisfaction après la réussite de la mise au point d'un accord de coopération pour l'après-Brexit, du côté de Londres la joie pourrait n'être que de courte durée alors que les Ecossais fourbissent déjà leurs armes en vue d'une nouvelle tentative de sortie du Royaume-Uni. En effet, les velléités des Ecossais indépendantistes ne sont pas nouvelles, mais le développement depuis quatre ans de la politique britannique change la donne et la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne est, semble-t-il, une opportunité pour ceux qui réclament une Ecosse écossaise. Car alors que le Premier ministre britannique se félicitait ce jeudi en conférence de presse, la Première ministre écossaise s'est de nouveau montrée offensive. «Le Brexit arrive contre la volonté du peuple d'Ecosse», a tweeté Nicola Sturgeon. *Aucun accord ne pourra jamais compenser ce que le Brexit nous enlève. Il est temps de tracer notre propre avenir en tant que nation européenne indépendante.* Fervente nationaliste, Nicola Sturgeon a rejoint en 1986 le Scottish National party (SNP), parti national écossais, à 16 ans, en tant que coordinatrice adjointe pour la jeunesse et n'a jamais cessé de militer au sein de ce parti dont elle est l'une des têtes pensantes. Lors de l'organisation d'un premier référendum portant sur l'indépendance de l'Ecosse en septembre 2014, le «non» l'avait emporté à 55 %. Mais le SNP n'a pas quitté des yeux son objectif, s'appuyant sur les résultats du référendum sur le Brexit de juin 2016. L'Ecosse avait alors voté contre le Brexit à 62 % contrairement au Royaume-Uni, qui a voté dans son ensemble à 52 % pour le divorce. Ainsi, depuis avril 2019, Nicola Sturgeon, annonce un projet de loi visant à organiser un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Ecosse d'ici à 2021. Née à Irvine le 19 juillet 1970 dans une famille peu politisée, elle a expliqué à plusieurs reprises s'être forgée une conscience politique en assistant à la désindustrialisation du pays dans les années 1980, «les jours sombres de la période Thatcher», selon ses mots. «J'ai été frappée par le fait que Thatcher ait fait toutes ces choses à l'Ecosse alors que l'Ecosse n'avait pas voté pour elle», a-t-elle rappelé lors de la conférence de printemps de son parti, en avril 2014 à Aberdeen. «J'étais très consciente et assez en colère à cette époque de ce que nous appelions le déficit démocratique. C'est toujours ce qui me motive». Reste à voir si elle obtiendra la tenue d'un nouveau référendum qui, s'il était organisé, pourrait bien cette fois-ci aller dans le sens des indépendantistes, les Ecossais souhaitant en majorité rester au sein de l'UE et continuer à profiter des relations privilégiées avec le reste de l'Europe que leur confèrerait leur adhésion. F. M.

Afghanistan

Une militante des droits de la femme et son frère assassinés

Des assaillants circulant à moto ont tué, jeudi 24 décembre, une militante afghane des droits de la femme et son frère au nord de Kaboul, dernier en date d'une série d'assassinats ciblés de personnalités de la société civile en Afghanistan, ont annoncé les autorités.

Freshta Kohistani, 29 ans, a été «assassinée par des tireurs inconnus (circulant) à moto dans le district de Kohistan dans la province de Kapisa», a déclaré à la presse le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Tariq Ariani.

Le gouverneur de la province de Kapisa, Abdul Latif Murad, a déclaré que l'assassinat avait eu lieu près du domicile de Freshta Kohistani et que son frère avait également été tué. Le meurtre n'a pas été revendiqué.

Freshta Kohistani, qui avait

fait campagne pour l'ancien dirigeant afghan Abdullah Abdullah lors de la dernière élection présidentielle, avait une assez large audience sur les réseaux sociaux et organisait régulièrement des événements rassemblant la société civile à Kaboul en mettant l'accent sur les droits des femmes. Abdullah, qui est actuellement le négociateur en chef du gouvernement dans le cadre du processus de paix en Afghanistan, a déclaré sur Facebook que Freshta Kohistani, une militante «courageuse», avait été tuée dans une «attaque terroriste». «La poursuite de tels assassinats est inacceptable», a-t-il ajouté.

Plusieurs jours avant son décès, Kohistani, qui laisse un veuf et un enfant, avait indiqué sur Facebook avoir demandé une protection aux autorités après avoir reçu des menaces et

dénoncé les assassinats de journalistes, personnalités politiques et défenseurs des droits de l'homme qui se multiplient en Afghanistan. Mercredi, Mohammad Yousuf Rasheed, le directeur exécutif du Forum afghan pour des élections libres et équitables (Fefa), une organisation indépendante, a été tué à Kaboul dans une embuscade tendue par des hommes armés.

Mardi, cinq personnes dont deux médecins travaillant pour l'administration pénitentiaire afghane, ont trouvé la mort à Kaboul dans l'explosion d'une voiture piégée.

Lundi, un journaliste, Rahmatullah Nekzad, a été tué en se rendant à la mosquée par des hommes armés à Ghazni (est). C'est le quatrième journaliste à avoir été assassiné en deux mois en Afghanistan et le septième cette année.

Tunisie

L'homme politique Nabil Karoui arrêté

■ Le Pôle judiciaire économique et financier tunisien a émis un mandat de dépôt contre Nabil Karoui, président du parti Qalb Tounes, a annoncé le porte-parole du tribunal de première instance de Tunis, Mohsen Dali.



Par Moncef G.

Karoui a été convoqué jeudi par le juge d'instruction du pôle pour être entendu dans l'affaire de suspicion d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent.

La Cour de cassation avait ordonné, le 9 octobre 2019, la libération de Nabil Karoui, placé en détention le 23 août de la même année.

La juridiction avait déclaré la requête déposée par le collectif de défense de Nabil Karoui recevable sur le fond et la forme. La plus haute juridiction annule, de ce fait, la décision de la chambre d'accusation.

La défense avait indiqué que la Cour de cassation a ordonné la libération immédiate de Nabil Karoui ainsi que l'annulation de la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel laquelle avait, le 1^{er} octobre, refusé la remise en liberté de leur

client et considéré «la procédure nulle et non avenue».

L'organisation «I Watch» avait déposé une plainte le 2 septembre 2016 près le Pôle judiciaire, économique et financier, contre les deux frères Karoui pour suspicion de blanchiment d'argent par l'intermédiaire de sociétés basées à l'étranger.

Le procureur de la République près le Pôle judiciaire avait ouvert une enquête à la suite de cette plainte et décidé d'adresser plusieurs chefs d'accusation à Nabil Karoui et Ghazi Karoui dont celui de blanchiment d'argent.

Le juge d'instruction en charge de l'affaire a décidé de prendre des mesures préventives à l'encontre des deux frères Karoui, lesquelles concernent l'interdiction de voyage et le gel des avoirs.

L'arrestation de Nabil Karoui avait suscité une large polémique qui s'est accentuée suite à

la proclamation, par l'instance électorale, en septembre 2019, des résultats du premier tour de la présidentielle et l'accès du candidat Nabil Karoui au deuxième tour, aux côtés de Kais Saïed.

Hausse des réserves en devises à 22,8 milliards de dinars

Les avoirs nets en devises de la Banque centrale tunisienne (BCT) se sont élevés à plus de 22,8 milliards de dinars tunisiens, l'équivalent de 159 jours d'importation, à la date du 23 décembre courant, soit le plus haut niveau atteint depuis le mois de mai 2010. Par rapport à la même période de l'année écoulée, les réserves sont en hausse de 3,9 milliards de dinars, en valeur (ce qui correspond à 52 jours d'importation supplémentaires). Cette hausse est expliquée par une baisse de la valeur des services de la dette

extérieure cumulés, au niveau de 7,6 milliards de dinars, (contre 8,9 milliards de dinars en décembre 2019) et une hausse des revenus du travail cumulés, passant de 5 milliards de dinars en 2019, à 5,5 milliards de dinars actuellement.

En outre, cette augmentation des réserves en devises a été favorisée par le rétablissement de la balance commerciale à 11,6 milliards de dinars, à fin novembre 2020 (baisse de 6,1 milliards de dinars par rapport à novembre 2019), due essentiellement à une régression significative des importations (-19,9 %, à 46,6 milliards de dinars, en comparaison avec novembre 2019).

Vingt cadavres de migrants repêchés au large de Sfax

Vingt corps sans vie de migrants subsahariens ont été repêchés jeudi au large de Sfax, sur la côte Est de la Tunisie, après le naufrage de leur embarcation qui se dirigeait vers les côtes italiennes, a indiqué le porte-parole de la Garde maritime du Centre, Ali Ayari.

Le porte-parole des tribunaux de Sfax, Mourad Turki, qui a confirmé le bilan de 20 corps repêchés, a affirmé de son côté que cinq migrants ont été secourus, après le naufrage de cette embarcation qui transportait 40 personnes.

Au total, 12 512 migrants irréguliers ont atteint les côtes italiennes depuis le 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la fin du mois de novembre dernier, enregistrant une augmentation de 365 % par rapport à l'année 2019 (2 682 migrants) et une augmentation de 149 % par rapport à l'année 2018 (5 024 migrants).

M. G.

Affaire des financements libyens Takieddine accusé d'«affabulations» selon les juges

L'HOMME d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine a de nouveau accusé les magistrats français de l'avoir incité à mettre en cause Nicolas Sarkozy dans l'enquête sur le financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007, de «pures affabulations» selon les juges d'instruction interrogés.

L'homme d'affaires, qui a multiplié les revirements depuis le lancement de cette enquête en 2013, avait jusqu'alors mis en cause l'ancien chef de l'Etat avant de faire volte-face en novembre, affirmant que «M. Sarkozy n'a pas eu un financement libyen pour la campagne présidentielle».

Dans une déposition rédigée le 12 décembre à Beyrouth et révélée par *Paris Match* et BFMTV, l'intermédiaire affirme avoir été «manipulé par des juges qui ne veulent pas connaître la vérité mais qui veulent détruire un ancien président».

Selon lui, les juges lui auraient notamment fait miroiter, lors de rencontres officieuses, l'assurance de «sortir la tête haute» dans l'affaire Karachi, qui lui a valu une condamnation à 5 ans de prison en juin à laquelle il s'est soustrait en fuyant au Liban.

Ces nouvelles accusations sont «de pures affabulations» a réagi l'ancien juge Renaud Van Ruymbeke qui a instruit l'affaire Karachi, portant sur des commissions occultes liées à des contrats d'armement avec l'Arabie saoudite et le Pakistan.

«Il n'y a jamais eu le moindre accord (...) pour négocier une peine dans l'affaire Karachi en échange d'aveux dans le dossier libyen», a-t-il ajouté.

De son côté, le juge Serge Tournaire, qui a instruit le dossier libyen jusqu'en 2019, «conteste fermement l'intégralité des déclarations de M. Ziad Takieddine», a déclaré Catherine Pautrat, présidente du tribunal judiciaire de Nanterre, dont M. Tournaire est premier vice-président chargé de l'instruction.

Le parquet national financier a indiqué avoir été «destinataire» de la déposition de M. Takieddine «mais n'entend pas faire de commentaire à ce stade». Son avocate, M^e Elise Arfi, n'a pas souhaité réagir.

L'enquête a été ouverte après la publication par Mediapart en 2012, d'un document censé prouver que la campagne victorieuse de Nicolas Sarkozy en 2007 avait été financée par Mouammar Kadhafi.

En sept ans de travail, les magistrats ont réuni une somme d'indices troublants qui ont donné corps à cette thèse. Mais aucune preuve matérielle indiscutable n'a pour l'heure été trouvée, même si des mouvements de fonds suspects ont conduit à dix mises en examen (inculpations) à ce jour.

R. M.

Maroc/Epidémie

Le Maroc annonce la commande de 65 millions de doses de vaccin

Le gouvernement marocain a annoncé jeudi avoir commandé 65 millions de doses des vaccins chinois Sinopharm et britannique AstraZeneca, précisant que les préparatifs pour le lancement de la campagne de vaccination ciblent 25 millions de personnes étaient «très avancés».

Aucune date pour le début de la campagne ou pour la réception des vaccins n'a toutefois été annoncée.

«Les préparatifs ont atteint des stades très avancés. Des exercices sur le terrain, couvrant toutes les étapes du processus de vaccination des citoyens, ont été mis en place», a indiqué le ministre de la Santé, Khalid Ait

Taleb, cité dans un communiqué du gouvernement.

Le Maroc a opté pour les vaccins chinois Sinopharm et britannique AstraZeneca, a confirmé une source gouvernementale. Ces vaccins nécessitent chacun deux doses par personne.

La pandémie ne faiblit pas au Maroc où plus de 2 000 nouveaux cas positifs sont en moyenne recensés au quotidien. Les médias locaux ne manquent pas d'alerter sur la baisse du nombre de tests réalisés chaque jour.

Le Maroc, pays de 35 millions d'habitants, comptabilise au total plus de 425 000 cas de contamination, dont 7 130 décès et plus de 388 000 guérisons.

Un couvre-feu nocturne national a été instauré depuis mercredi pour trois semaines. Les rassemblements publics ou privés sont interdits et les restaurants, cafés, commerces et grandes surfaces fermés à partir de 20h00.

Tunisie : le bilan s'élève à 4 661 cas d'infections en milieu scolaire

Depuis la rentrée scolaire, le 15 septembre dernier, jusqu'au 22 décembre 2020, 4 661 cas confirmés d'infection au coronavirus ont été recensés en milieu scolaire en Tunisie, dont 29 décès et 3 310 rétablissements,

soit un taux de guérison de 71%.

Selon le dernier bilan du ministère tunisien de l'Education, publié mercredi soir, il s'agit de 2 132 élèves dont 1 418 ont guéri, 1 992 enseignants dont 1 454 se sont rétablis et 537 personnels éducatifs, 438 ont guéri.

Le ministère tunisien de la Santé a indiqué dans son dernier bilan en date du 22 décembre, que «1 677 nouvelles contaminations et 38 décès supplémentaires ont été signalés, portant le bilan à 125 000 cas confirmés d'infection au coronavirus, dont 4 275 décès et 97 026 guérisons après le rétablissement de 1 263 personnes».

Kamel L.



Elections du Conseil de la Fifa Le MJS soutient la candidature de Zetchi

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a indiqué, jeudi, que son département n'allait pas lésiner sur les efforts pour soutenir la candidature du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, lors de l'élection des représentants africains au Conseil de la Fédération internationale (FIFA), prévue à l'occasion de l'Assemblée générale électorale de la Confédération africaine de football (CAF), le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

«Le MJS soutient par principe toute candidature algérienne aux instances sportives internationales. Nous encourageons les fédérations nationales à se porter candidates pour défendre les intérêts de l'Algérie. C'est tout à fait logique que la tutelle soutienne et appuie la candidature de Zetchi. Nous allons mobiliser tous nos canaux diplomatiques.

Nous considérons que la diplomatie sportive est l'un des bras de la diplomatie officielle algérienne pour la défense des intérêts de notre patrie», a indiqué Sid Ali Khaldi, en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire 2020-2021, tenue à l'Ecole nationale supérieure en science et technologie du sport à Dely-Brahim (Alger).

Outre Zetchi, les trois autres candidats pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Egyptien Hani Abo Rida sont : le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Equato-Guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, ce dernier brigue un second mandat. Zetchi (55 ans) ambitionne, à travers sa candidature, à devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF, Mohamed Raouraoua (2011-2015).

Classement des buteurs de la L1

Beldjilali reprend la tête avec 5 buts

L'ATTAQUANT de l'ASO Chief, Kaddour Beldjilali, double buteur mercredi lors de la large victoire de son équipe devant JSM Skikda (4-1) en match de la cinquième journée de Ligue 1, a repris la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations. L'ancien meneur de jeu de l'USM Alger Beldjilali devance au classement l'attaquant du MC Alger Samy Frioui (4 buts) et le jeune avant-centre du Paradou AC Ahmed Benbouali (3 buts). Dans

ce classement, le trio de tête est talonné par sept joueurs avec deux buts chacun : Hitala (RC Relizane), Demane (AS Ain M'ilia), Amoura (ES Sétif), Guenaoui (Paradou AC), Messaoudi (JS Saoura), Belahouel (CR Belouizdad) et Bentahar (CS Constantine). Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs lors de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.

Amina Belkadi, championne d'Afrique de judo «Je vise une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo»

LA JUDOKATE algérienne, Amina Belkadi, sacrée championne d'Afrique des moins de 63 kg, a assuré jeudi que son objectif cette saison est d'arracher une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, en récoltant le maximum de points lors des prochaines compétitions.

«Après ma consécration à Madagascar, je vais continuer à travailler très dur pour récolter le maximum de points lors des prochains rendez-vous internationaux en vue d'une qualification aux olympiades de Tokyo. Je me prépare, actuellement, à prendre part au Master de Doha où je m'attends à une rude concurrence, vu que ce tournoi regroupera les 36 meilleures judokates de ma catégorie, mais je reste positive pour décrocher un bon résultat», a déclaré Belkadi en marge de l'ouverture officielle de l'année sportive universitaire

2020-2021, tenue à l'Ecole nationale supérieure en science et technologie du sport à Dely-Brahim (Alger).

Belkadi, sacrée championne d'Afrique de judo de la catégorie (-63 kg), en s'imposant en finale devant la Marocaine Sofia Bellatar, vendredi dernier à Antananarivo (Madagascar), est revenue sur son parcours lors de ces joutes qualificatives aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés à l'été prochain à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

«La compétition a été relativement difficile lors de cette édition, à cause de l'interruption des entraînements pendant plusieurs mois à cause du Covid-19. Le retour sur les tatamis a été particulièrement difficile, mais j'ai réussi à gérer les combats jusqu'en finale, grâce aux conseils de mes entraîneurs», a-t-elle ajoutée.

Ligue des champions africaine/CRB-Gor Mahia (Kenya) ce soir à 20h45

Le Chabab pour prendre option

■ Le CR Belouizdad affronte ce soir la formation kenyane Gor Mahia pour le compte du premier tour de la Ligue des champions africaine.



Les Belouizdadiés prêts pour ce rendez-vous face à Gor Mahia

Par Mahfoud M.

Prévu la semaine dernière, le match a été reporté par la commission de compétition de la CAF, sur demande du club kenyan qui, comme l'avait fait auparavant le club béninois de Buffles pour son match face au MCA, a prétexté l'absence d'un plan de vol pour rejoindre l'Algérie avec la fermeture des frontières pour éviter la propagation du Covid-19. Toutefois, la véritable raison de cette absence des Kenyans est le différend financier qui oppose les joueurs à leur direction qui ne trouve pas les ressources nécessaires pour les payer. Quoi qu'il en soit, le

Chabab a pris acte de cette décision et s'est préparé sérieusement au Centre de l'hôtellerie de Ain Benian à Alger pour être prêt pour ce rendez-vous. Après le succès lors du derby face au NAHD, le moral était au beau fixe et les joueurs se sont donnés à cœur joie pour bien préparer ce match de Coupe d'Afrique, avec un objectif clair, celui de décrocher le billet qualificatif pour les huitièmes de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Le groupe est au complet pour cette rencontre très importante où le CRB fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'emporter sur un score sécurisant afin de prendre option pour la qualification au prochain

tour. Le staff technique a tenté de rassembler un plus grand nombre d'informations sur l'adversaire qui a l'habitude de jouer ces joutes continentales et avait déjà rencontré les formations algériennes, entre autres, l'USMA et le MCA. «Tout le monde est conscient de ce qui l'attend lors de ce match et les joueurs savent qu'ils doivent se sacrifier pour réaliser le meilleur résultat possible et l'emporter sur un score sécurisant», a souligné l'entraîneur adjoint du CRB, Karim Bakhti. Ce dernier estime que son équipe n'est pas affectée par le changement de date de la rencontre et le plus important est d'être au rendez-vous pour cette confrontation. M. M.

Renaissance FC-ESS annulé

Karaoui : «Nous ne nous attendions nullement à un tel scénario»

LE MILIEU de terrain de l'ES Sétif, Amir Karaoui, a indiqué que l'annulation du match du 2^e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, qui devait se jouer mercredi face aux Tchadiens de Renaissance FC au stade Idriss-Mahamat-Ouya de N'djamena, constituait «un scénario inattendu».

«Nous avons bien préparé cette rencontre avec l'intention de revenir avec un bon résultat de N'djamena, mais grande fut notre surprise en constatant que le match est annulé. Nous ne nous attendions nullement à un tel scénario», a affirmé Karaoui sur la page officielle Facebook de l'Entente.

Le match Renaissance FC - ES Sétif a été annulé en raison d'un conflit entre la Fédération tchadienne et son ministère des Sports. Les joueurs de

l'ESS ont été interdits d'accès mardi au stade pour effectuer leur ultime séance d'entraînement qui devait se dérouler à l'heure du match. Ils ont dû rebrousser chemin pour effectuer leur dernier galop au niveau du terrain de leur hôtel.

«Maintenant, nous devons tourner la page de la compétition africaine et nous consacrer au championnat, dont le prochain rendez-vous à domicile face au Paradou», a-t-il ajouté.

En attendant la décision de la Confédération africaine de football concernant l'issue à donner à cette affaire, le match retour (si match retour y aura) est fixé au 5 ou 6 janvier au stade 8-Mai-1945 de Sétif. Le club sétifien s'était déjà qualifié par le passé sans même jouer en Coupe africaine : en 1981 face aux Nigériens de Zinder et en 2014 devant la formation gambienne de Steve Beko.

MC Alger

Hachoud et Abdelhafid incertains face au CS Sfax

LE DÉFENSEUR du MC Alger, Abderrahmane Hachoud et Abdelhak Abdelhafid, blessés, sont incertains pour la réception des Tunisiens du CS Sfax, lundi prochain au stade du 5-Juillet (Alger, 20h45), pour le compte

du 2^e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé jeudi le club algérois.

«Abdelhafid souffre d'une elongation musculaire alors que Hachoud a contracté une blessure aux adducteurs. Le méde-

cin de l'équipe devra trancher la période d'indisponibilité des deux joueurs après consultation», a indiqué le «Doyen» dans un communiqué publié sur son application officielle.

Abdelhafid a dû céder sa place à la 24^e minute du match

disputé mercredi en déplacement face au RC Relizane (1-0), alors que Hachoud a ressenti des douleurs en seconde mi-temps, ce qui a contraint l'entraîneur Nabil Neghiz à le remplacer.

Le MCA s'est qualifié pour le

2^e tour préliminaire aux dépens des Béninois des Buffles du Borgou (aller : 1-1, retour : 5-1), tandis que les Tunisiens ont écarté le FC Mlangede de Zanzibar (aller : 5-0, retour : 3-1). La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Aménagement des gorges de Kherrata

Reprise des travaux dans les prochains jours

LES TRAVAUX du chantier de la réhabilitation des gorges de Kherrata, à l'arrêt depuis une année en raison de la crise sanitaire, devraient reprendre d'ici quelques jours. La reprise du chantier devrait intervenir vers le début du mois de janvier de l'année prochaine. « Cette nouvelle a été annoncée par le représentant de l'entreprise turque Ozgun, chargée de la réalisation de ce chantier », selon la cellule de communication de la wilaya qui souligne que l'entreprise a annoncé aussi « le retour des ouvriers turcs en vue de reprendre leurs activités ». En prévision de la relance de ce projet, « le wali a demandé au responsable de l'entreprise d'accélérer la reprise du chantier et rattraper le retard causé par la suspension des travaux en introduisant le système de travail en équipes de 3 fois 8, afin de permettre le fonctionnement permanent et sans discontinuité des travaux ». De son côté, le directeur des travaux publics a indiqué que « ce projet est débarrassé de toutes les contraintes financières, techniques, organisationnelles et administratives qui entravaient le bon déroule-

ment du chantier sur les différents ouvrages », souligne la même source. Notons que les travaux que devait réaliser l'entreprise ETRHB ont été confiés à l'entreprise turque Ozgun. Par ailleurs, les travaux de réalisation du troisième tunnel d'une longueur de 381 m sont achevés, alors que « l'ancienne route située en parallèle aux tunnels sera réaménagée tout en préservant son état initial. Elle ne sera empruntée que par les piétons, des randonneurs ou des touristes », souligne-t-on. Pour rappel, un peu plus d'un mois avant le début de la crise sanitaire, le taux d'avancement du chantier dans ses différentes parties était d'environ 75 %. Il faut savoir que les contraintes financières, techniques, organisationnelles et administratives auxquelles faisait face ce projet, lancé en 2015, ont été levées. Sa réalisation permettra de fluidifier la circulation entre les wilayas de Béjaïa et Sétif, sur la RN9, et améliorer le déplacement des marchandises à partir du port de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Centre et Est du pays

Des chutes de neige à partir de 800 mètres

Des chutes de neige affecteront les reliefs dépassant les 800 mètres d'altitude des wilayas du Centre et de l'Est du pays à partir d'aujourd'hui, indique, hier, l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Selon le bulletin, placé au niveau d'alerte orange, les chutes de neige affecteront les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif,

Bordj Bou-Arréridj, Constantine, Mila, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela et Tébessa, et ce, à partir d'aujourd'hui à 03h00 au dimanche à 03h00. L'épaisseur de la neige sera entre 15 et 20 cm, précise la même source, ajoutant que des formations de verglas seront également prévues durant la validité du bulletin.

H. N.

Décès du journaliste et écrivain Mouloud Achour

L'écrivain, journaliste et enseignant Mouloud

ACHOUR est décédé jeudi à l'âge de 76 ans, annoncent les éditions Casbah. Né en 1944 à Tizi Ouzou, Mouloud Achour a été journaliste dans les rédactions d'« El Moudjahid », d'« Algérie Hebdo » et de « Liberté », en plus d'avoir travaillé à la Télévision nationale et dans les secteurs de la Culture et de la Communication.

C'est en 1971 qu'il publie son premier recueil de nouvelles « Le survivant » qui sera suivi de « Héliotropes » et de « Les dernières vendanges ». En 2016, il avait signé son dernier ouvrage en tant qu'auteur, intitulé « Un automne au soleil ». Mouloud Achour a également longtemps

travaillé dans le domaine de l'édition littéraire avec les éditions Casbah. Belhimer adresse ses condoléances à la famille du défunt.

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances et exprimé ses profonds sentiments de compassion à la famille du défunt écrivain et journaliste Mouloud Achour, décédé, jeudi, à l'âge de 76 ans.

M. Belhimer a également adressé ses condoléances à toute la corporation de la presse.

APS

Noël 2020



Djalou@hotmail.com

Le journaliste et écrivain n'est plus

Sans Mouloud Achour, la presse et l'édition en deuil

■ Mouloud Achour était un homme au visage avenant, affable, cordial et d'une politesse venant de son côté vieille école, valeurs humaines qui lui vaudront le constat qu'on ne lui connaisse aucun ennemi.

Par Nadjib Stambouli

Le versant le plus pénible de notre travail est d'écrire des hommages posthumes aux amis disparus mais, servitude de la race, force est de s'y soumettre, sous la noble contrainte du devoir envers la mémoire. Le traumatisme de la terrible nouvelle amorti, on se console en nous disant que Mouloud Achour nous facilite la tâche, au moins en déclinant un constat d'une vie bien remplie. Il nous facilite la tâche également en nous épargnant un surcroît d'efforts pour lui tresser des lauriers, comme il sied d'habitude aux éloges funèbres, le seul relevé de ses qualités humaines et professionnelles dictant le devoir de se suffire de la stricte vérité pour le décrire. Mouloud Achour était un homme au visage avenant, affable, d'une politesse venant de son côté vieille école, valeurs humaines qui lui vaudront le constat qu'on ne lui connaisse aucun ennemi. Dès l'abord, dans la rubrique culturelle d'« El Moudjahid » dont il était le chef, on pourrait sans risque d'erreur accoler à son propos cette phrase prononcée au sujet de Françoise Giroud « autoritaire sans jamais élever le ton ». A la véhémente injonction et aux ordres lancés à grands cris dont sont familières les salles de rédaction, il préférerait, sans jamais se départir de la courtoisie, user de la persuasion, avec force arguments saupoudrés de touches d'humour, son autre marque de fabrique.

Faussement neutre, il se plaçait au-dessus, ou à côté, ou loin, on ne sait trop, des batailles idéologiques qui divisaient les équipes rédactionnelles pour se consacrer à ses tâches de journaliste, de nouvelliste et de lecteur à la SNED. Il passera ensuite à « Algérie Hebdo », à « Liberté » et au comité de lecture de la télévision, mais c'est à Casbah éditions que nous semblera le plus épanoui, en qualité de directeur éditorial, cet homme qui a tout appris, sauf à s'éloigner de son environnement naturel, celui du livre. Rigoureux, méticuleux, tatillon même, Mouloud Achour fait montre, à traquer l'impair sur les accords ou sur la concordance des temps, d'une intraitable compétence assortie d'une vigilance de sioux. On retrouve chez le responsable éditorial la même intolérance envers la médiocrité que celle déjà constatée chez le chef de rubrique ou directeur de rédaction. Ne transigeant jamais sur la valeur d'une trame ou sur la qualité d'un style, Mouloud Achour, une fois l'auteur adopté, savait l'accompagner, lui et son œuvre, à la phrase près, avec un tact et un doigté dont il avait le secret. Entre deux remarques sur l'écriture, le terme remontrance étant banni de son vocabulaire, il pouvait s'étendre avec son prochain sur de longues évocations, dans un panel d'hommes de culture très large qu'il a connus, avec une préférence particulière pour de très proches amis, Malek Haddad et Sid-Ahmed Goumi. D'une irréprochable droiture morale et



Ph/D. R.

d'une probité intellectuelle sans faille, Mouloud Achour était aussi un infatigable travailleur. Même ses loisirs, hormis le temps consacré à sa famille, au couple, aux enfants et petits-enfants, il les occupait souvent dans les librairies, dans les ventes-dédicaces ou sur les travées des rencontres littéraires, donnant la même importance au Salon du livre de Paris qu'à celui de Boudjima ou à Raconte-arts. Pour tout cela, dans l'univers de la presse et dans le monde de l'édition, amputés de la sève de connaissances et de vie que le disparu y injectait, Mouloud Achour laisse un vide immense qu'il sera difficile de combler. Allah yerhmou. Sincères condoléances à la famille Achour et sa deuxième famille, celle de la presse et de Casbah éditions.

N. S.